



Direction de la sécurité des milieux
Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs
Santé Canada
219 avenue Laurier Ouest, 10^e étage
Ottawa ON K1A 0A6

Isabelle Turcotte
Gestionnaire, Évaluations régionales et stratégiques
Agence d'évaluation d'impact du Canada
160 rue Elgin, 22^e étage
Ottawa ON K1A 0H3

12 décembre 2025

Envoyée par courriel à : regionalrof-cdfregionale@iaac-aeic.gc.ca

Objet : Réponse de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada à la demande d'information du groupe de travail sur l'évaluation régionale dans la région du Cercle de feu

Chère Isabelle Turcotte,

Nous vous remercions de votre lettre du 25 septembre 2025 dans laquelle vous demandez à Santé Canada de partager des renseignements sur son expertise pour aider à la réalisation de l'évaluation régionale (ER) dans la région du Cercle de feu. Le 4 avril et le 14 mai 2025, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) ont par ailleurs transmis à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) des renseignements sur leurs programmes, services et initiatives liés aux conditions sanitaires, sociales et économiques des peuples autochtones vivant dans la région du Cercle de feu.

Santé Canada participe au processus d'ER en tant qu'autorité fédérale en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. À la demande de l'AEIC, Santé Canada fournit l'expertise ou les connaissances en sa possession et coordonne les commentaires de l'ASPC, le cas échéant.

Selon la compréhension de Santé Canada et de l'ASPC, cette demande en plusieurs parties vise à obtenir des renseignements plus détaillés sur les programmes, les services et les initiatives pertinentes à la région du Cercle de feu afin de tirer parti de l'expertise disponible correspondant aux priorités clés (p. ex., le bien-être communautaire, les inégalités de santé et la sécurité alimentaire) établies par le groupe de travail sur l'évaluation régionale (GTER). Santé Canada et l'ASPC ont pris en compte l'objectif et le contexte de la demande d'information et, le cas échéant,



ont fourni au GTER de plus amples renseignements sur leurs programmes et initiatives. Un résumé de ces renseignements se trouve en annexe et la réponse détaillée à l'AEIC est disponible sur demande par courriel (regionalrof-cdfregionale@iaac-aeic.gc.ca).

Santé Canada est prêt à vous rencontrer pour discuter de tous les aspects de cette réponse si vous le souhaitez. Santé Canada peut également, si cela s'avère pertinent, présenter au GTER les résultats de la méthodologie EnviroScreen.

Veillez communiquer avec le soussigné pour toute question concernant la réponse de Santé Canada et de l'ASPC.

Veillez recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Signé dans la réponse détaillée]

Greg Carreau

Directeur général, Direction de la sécurité des milieux

Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Santé Canada

greg.carreau@hc-sc.gc.ca

- CC : Sally Gibbs, Directrice Générale par intérim, Direction de la santé environnementale, des produits de consommation et des pesticides, Direction générale des opérations réglementaires et de l'application de la loi (DGORAL), Santé Canada
- CC : Timna Gorber, Directrice, Division de l'équité en santé, Direction des politiques stratégiques, Direction générale de l'intégration des sciences et des politiques (DGISP), Agence de la santé publique du Canada
- CC : Miranda MacPherson, Directrice, Bureau de la gestion des produits chimiques et de la santé environnementale, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs (DGSESC), Santé Canada
- CC : Chantal Roberge, Directrice nationale, Programme de la santé environnementale, DGORAL, Santé Canada
- CC : Kelsey Lucyk, Gestionnaire, Partenariats et initiatives intersectoriels, Division de l'équité en santé, DGISP, Agence de la santé publique du Canada
- CC : Heather Jones-Otazo, Gestionnaire, Division de l'évaluation environnementale et des sites contaminés, DGSESC, Santé Canada
- CC : Kitty Ma, Gestionnaire régionale de l'Ontario, Programme de la santé environnementale, DGORAL, Santé Canada

PIÈCE JOINTE

Résumé de la réponse de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à la demande d'information soumise par le groupe de travail sur l'évaluation régionale (GTER) le 25 septembre 2025 :

- En plus des programmes et des initiatives de Santé Canada et de l'ASPC identifiés dans les soumissions précédentes, Santé Canada a fourni davantage de précisions sur un projet financé par le Fonds d'urgence pour le traitement. Ce projet, dirigé par une communauté autochtone de la région du Cercle de feu, peut fournir des données et des renseignements sur les crises locales de santé publique actuelles et les difficultés connexes. Le ministère a également transmis des renseignements sur une initiative de recherche mettant à l'essai la méthodologie EnviroScreen dans le nord de l'Ontario, dont pourrait se servir le GTER pour caractériser les conditions environnementales, sanitaires et socioéconomiques.
- Santé Canada a suggéré au GTER de consulter les rapports techniques et de mobilisation du projet pilote EnviroScreen, qui mettent en évidence des lacunes et des incertitudes dans les données existantes sur le nord de l'Ontario au sujet de l'état de santé et le bien-être mental. Le ministère se réfère également à son *Orientation provisoire pour l'évaluation d'impact sur la santé* pour caractériser la diversité des effets sur la santé pour certains sous-groupes de la population. En outre, Santé Canada a transmis les coordonnées d'organisations externes susceptibles de posséder des données pertinentes sur l'état de santé et le bien-être mental des communautés de cette région.
- L'ASPC a fourni ses principales conclusions sur les inégalités en santé et les déterminants sociaux de la santé chez les Premières Nations au Canada. L'agence a comparé les populations des Premières Nations vivant dans les réserves, celles vivant hors-réserve et les populations non autochtones en se servant de données ventilées par groupe d'âge et en s'appuyant sur 11 indicateurs d'inégalités en santé physique et mentale à l'échelle nationale ou provinciale/territoriale. L'aperçu statistique a été tiré de deux ressources de données de l'ASPC accessibles au public et élaborées dans le cadre de l'Initiative pancanadienne sur les inégalités en santé.
- Santé Canada a indiqué que la consommation alimentaire peut être influencée par une multitude de facteurs environnementaux, sociaux et économiques interreliés, qui sont associés à l'exploitation des ressources naturelles. Le ministère a fourni des ressources externes susceptibles de contenir des données ou des méthodes permettant d'évaluer les effets sur la sécurité alimentaire traditionnelle dans la région du Cercle de feu.